

Bonnevaux, le 2 juin 2014

DELIBERATIONS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2014

Présents : Roseline Boussac, Yves Bové, Frédéric Vidal, Sébastien Hérard, Marie-Cécile Chandesris, Victor Matalonga, Bertrand Poincin, Damien Loyal, Eric Dedieu

Absent : Pascal Perquis

Procurations : Sabine Hurel à Marie Cécile Chandesris

Secrétaire de séance : Eric Dedieu

CHANGEMENT INDICE CHARGE DE MISSION ADMINISTRATIVE

Le Conseil Municipal décide, sur proposition du Maire, d'appliquer une augmentation de salaire au poste de chargé de mission administrative, après 2 ans ½ de carrière à l'indice brut 597.

Indice brut de cet emploi sera à partir du 1^{er} juillet 2014 de 628, indice majoré 527.

Abstention : Yves Bové

Ont signé les membres présents ;

SUBVENTION COMITE DE FETES DE BONNEVAUX 2014

En l'absence de Roseline Boussac et Marie Cécile Chandesris, membres du Comité de Fêtes de Bonnevaux, le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention suivante, pour les actions culturelles de 2014 du Comité de Fêtes de Bonnevaux : 500 €.

Ont signé les membres présents ;

SUBVENTION SOCIETE DE CHASSE AUJAC-BONNEVAUX

Suite à la demande de la Société de chasse « La Joyeuse » d'Aujac - Bonnevaux, le Conseil Municipal décide de leur accorder une subvention de 200 € pour l'année 2014.

Contre : Bertrand Poincin, Victor Matalonga, Damien Loyal, Sébastien Hérard

Pour : Yves Bové, Roseline Boussac, Marie Cécile Chandesris, Eric Dedieu, Frédéric Vidal

Ont signé les membres présents ;

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- Décide de mettre en ligne ce rapport sur le site www.services.eaufrance.fr.

Ont signé les membres présents ;

TRANSFERT DE COMPETENCE DU SIVOM VOML

En vu de la dissolution du SIVOM de la Charte des Vallées Orientales du Mont Lozère et de transférer sa dernière compétence intitulée « Gestion des pylônes radioélectriques » au SIVOM de la Région de Bessèges, le Conseil Municipal de Bonnevaux approuve ce transfert et les conséquences financières (transfert de l'emprunt contracté avec le CRCA au SIVOM de la Région de Bessèges).

Ont signé les membres présents ;

APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES CEVENNES AU SYNDICAT MIXTE ABCEZE

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes au Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin versant de la Cèze (ABCèze) à compter du 1^{er} janvier 2014 et approuve en même temps les statuts du Syndicat.

Cette adhésion rentre dans la compétence optionnelle « Gestion et entretien des cours d'eau », qui a été décidée par délibération de la Communauté de Communes le 27 juin 2013.

Abstention : Bertrand Poincin, Frédéric Vidal

Ont signé les membres présents ;

2

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITION DE PERSONNES

POUVANT ETRE COMMISSAIRE DE LA COMMISSION

Vu l'article 1650-1 du Code Général des Impôts, qui prévoit que dans chaque commune est instituée

une Commission Communale des Impôts directs (CCID), composée du Maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants, le Conseil Municipal propose une liste de contribuables en nombre double à la Direction Générale des Finances Publiques.

Celle - ci désignera les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

Commissaires domiciliés hors de la Commune et inscrits aux rôles des impôts locaux de la commune :

Titulaires : Pichon Alice, Alix Marc

Suppléants : Bellosta Jean François, Brochet Louise

Commissaires domiciliés dans la Commune :

Titulaires : Vidal Bové Nathalie, Chandesris Marie Cécile, Dedieu Eric, Poindron Fleury

Sylvaine, Zinsstag Georg, Sarrazin Eliane, Martin Jost Annette, Jeannerey

Monique, Loyal Damien, Mainguet France

Suppléants : Brasseur Gérard, Viallefont Valérie, Breton Christine, Jardé Patrick, Gabe Pierre,

Jorand Jean Paul, Levoir Véronique, Tschumi Gaëlle, Boissière Michel,

Hérard Sébastien

Ont signé les membres présents ;